
**Compte-rendu de la réunion de travail
du Conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Jeudi le 27 novembre 2025, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Marianne Métivier	Présidente
M. Denis Demers	Secrétaire
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière

IL N'Y A PAS QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Raphaël Lebailly	Conseiller municipal du district des Monts
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M. Jean-François Verret	Vice-président
M ^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau	Administratrice
M. Rémi Gosselin	Administrateur

Six citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Marianne Métivier ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance. Elle remercie les membres de l'assemblée qui ont procédé eux-mêmes au déneigement de la passerelle en bois du centre communautaire pour permettre l'entrée d'un citoyen en fauteuil roulant.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Marianne Métivier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle demande si d'autres sujets doivent être ajoutés. M^{me} Marianne Métivier propose l'ajout du point «Présentation - Limites du quartier» avant le point 3.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Présentation – limites du quartier Saint-Émile	19 h 05
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 octobre 2025	19 h 45
5. Suivi au procès-verbal	19 h 50
6. Dossiers du conseil de quartier	20 h 20
• Projet d'initiative en faveur de la biodiversité	
• Projet de piste multifonctionnelle au sud de NDL	
• Bris de fils électriques au parc NDL	
• Piscine dans le Nord de Charlesbourg	
7. Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 50
8. Période de questions et commentaires des citoyens	21 h 10
9. Correspondance et trésorerie	21 h 30
• Page FB	
10. Divers	21 h 40
11. Levée de l'assemblée	21 h 50

L'assemblée approuve l'ordre du jour.

3. PRÉSENTATION - LIMITES DU QUARTIER SAINT-ÉMILE

Un représentant du Conseil de quartier Saint-Émile vient présenter la demande que son groupe souhaite soumettre à la Ville. Il débute en présentant à l'aide d'une carte les deux endroits près du quartier Saint-Émile où ils souhaitent que la Ville fasse un redécoupage. Une section implique le quartier de Neufchâtel (secteur de la rue de la Scierie) et une autre le quartier NDL. Dans ce dernier cas, les rues concernées sont dans le secteur au bout du rond-point de la rue George-Muir, soit les rues d'Awasis, la rue de Tarreq et une section nord de la rue de l'Apogée, où les citoyens qui y résident utilisent déjà principalement les services et les infrastructures de Saint-Émile. Le Conseil de quartier Saint-Émile souhaiterait adopter une résolution formelle dans sa demande à la Ville.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que le changement de ces limites impacte également les districts électoraux, les centres de services scolaires et les conseils d'arrondissement, puisque Notre-Dame-des-Laurentides se trouve dans l'arrondissement Charlesbourg et que Saint-Émile se trouve dans l'arrondissement Haute-Saint-Charles. Le représentant mentionne que son conseiller à l'interaction citoyenne lui a effectivement fait part que plusieurs paliers de gouvernement devraient être impliqués et que la division des affaires juridiques de la Ville devrait se pencher sur ce cas.

M^{me} Marianne Métivier et M^{me} Mélanie Guilmette suggèrent de solliciter les familles qui sont les principales concernées, notamment pour la question de l'école. Le citoyen fait part que plusieurs familles, dont les enfants sont d'âge scolaire, bénéficient de dérogations pour différents services. Il est également conscient que pour les jeunes de niveau secondaire, le problème serait inversé puisque l'école Le Phare (Charlesbourg, à 3 km) est beaucoup plus proche que Roger-Comtois (Saint-Émile, à 8 km).

M^{me} Marianne Métivier propose de présenter la proposition de résolution à la prochaine séance du Conseil de quartier NDL en décembre.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 23 OCTOBRE 2025

M^{me} Marianne Métivier demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. M. Ernesto Salvador Cobos propose les modifications «fait référence au mémoire pour la biodiversité» et «Conseil de quartier d'Orsainville» au point 5.1 de la page 4. Les modifications sont appliquées.

Étant donné qu'il n'y a pas quorum, il sera adopté lors de la prochaine séance.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M^{me} Marianne Métivier fait un survol du procès-verbal.

5.1 Camps de jour du Parc Bon-Pasteur et NDL

Suite à la résolution CQNDL-25-CA-34 M. Ernesto Salvador Cobos a transmis la réponse de la Ville :

À l'été 2025, le site du camp de jour du parc Bon-Pasteur a été relocalisé à moins de 2 km vers le sud, soit à l'école primaire L'Anrage (145, rue de la Faune). Ce site a accueilli 200 enfants.

Les travaux au parc Bon-Pasteur se poursuivront à l'été 2026, ce qui rend impossible la tenue d'un camp de jour à cet endroit.

Le site de l'école L'Anrage s'est révélé exceptionnel, combinant de vastes espaces de jeux et un environnement naturel. Les locaux spacieux et climatisés, ainsi que le préau, ont permis aux enfants de profiter d'espaces rafraîchissants durant les journées chaudes.

Les sites des camps de jour pour l'été 2026 ne sont pas encore déterminés. Leur sélection dépend en grande partie de la disponibilité des écoles. Un portrait à ce sujet nous sera transmis par les Centres de services scolaires au début de l'année 2026. Dans ce contexte, et en raison des travaux post-incendie au Centre Paul-Émile-Beaulieu, l'option d'implanter un site dans le secteur des écoles du Boisé 1 et 2 ainsi que de l'école L'Arc-en-ciel sera envisagée pour l'été 2026.

M^{me} Mélanie Guilmette considère que cette réponse est déconnectée de la réalité des parents de NDL. L'école L'arc en ciel est encore plus loin, à l'autre bout de Lac Saint-Charles / Saint-Émile. Pour ce qui est de l'aménagement « exceptionnel » de l'école l'Anrage, encore faut-il que les parents qui ne sont pas du secteur soient en mesure d'obtenir le camp de jour au moment de l'inscription puisque les disponibilités s'envolent en l'espace de quelques minutes. Si l'école du Boisé 1 et Boisé 2 peut accueillir un camp d'été 2026, ce serait toutefois vraiment plus approprié.

M. Raphaël Lebailly partage quelques statistiques et réalités à propos des camps de vacances municipaux, qui se font en partenariat avec des organismes et avec le nombre d'inscriptions qui servent à évaluer la rentabilité du camp de jour pour les organismes. Il continuera de faire un suivi avec la Ville et les organismes à ce sujet.

Corridor scolaire de l'école primaire du Boisé

M^{me} Mélanie Guilmette rapporte que le lendemain de l'application de la peinture pour la traverse, elle était déjà écaillée et on ne la voyait plus. M. Raphaël Lebailly en prend note.

M. Ernesto Salvador Cobos relancera la Ville à ce propos en début d'année 2026.

Trottoir rue de Sherwood

Suite à deux réponses négatives de la Ville par rapport à leurs résolutions, le Conseil souhaite relancer la Ville pour qu'elle analyse de nouveau la possibilité d'ajouter un

trottoir pour sécuriser le passage des piétons et des usagers de l'autobus sur ce segment problématique. Un citoyen fait part que lors des travaux, la police a pu faire une petite fortune dans ce secteur parce que peu de gens font leurs arrêts aux arrêts-stop. Une autre citoyenne mentionne que les piétons sont également peu visibles sur le bord du chemin le soir venu.

Suivi de résolution - installation permettant d'obtenir de l'ombre au Parc NDL

M. Ernesto Salvador Cobos confirme qu'on est toujours en attente d'une réponse de la Ville à résolution NDL-25-CA-35.

Vitesse sur la rue de Dublin

M^{me} Marianne Métivier a contacté une citoyenne de cette rue, mais cette dernière ne pouvait être présente ce soir. M. Raphaël Lebailly a également parlé avec la citoyenne et il informe le Conseil que la rue de Dublin sera dotée de bollards portant la mention du 30 km/h, qui seront installés au milieu de la rue et qui ont un effet psychologique de ralentissement. Conséquemment, une autre analyse de vitesse est également prévue par la Ville.

Patinoire Bon-Pasteur

Un citoyen rapporte que l'électricité a été installée près de la patinoire du parc Bon-Pasteur. La patinoire devrait normalement ouvrir dans la troisième semaine de décembre.

Rencontre Remue-ménages - mise en valeur du Parc des Moulins (CCNQ)

M^{me} Marianne Métivier fait part que ce n'était pas un oubli que le Conseil NDL ne soit pas invité, puisqu'il ne s'agissait pas d'une activité de consultation publique.

Usages autorisés dans les lots 6 344 683, 6 073 985 et 6 074 086, situés à l'intérieur de la zone 41150 Ra

M. Ernesto Salvador Cobos confirme qu'il s'agit d'espaces de conservation naturelle, non résidentiels et où les activités motorisées (VTT, quad, motoneige, etc.) sont interdites. Des affiches pour informer les citoyens seront installées par la Ville aux entrées de ces zones.

6. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

6.1 Projet d'initiative en faveur de la biodiversité

M^{me} Marianne Métivier fait le tour de l'assemblée pour connaître leurs idées et suggestions de projets. Les idées sont prises en note.

6.2 Projet de piste multifonctionnelle au sud de NDL

Ce point est reporté à la prochaine séance.

6.3 Bris de fils électriques au parc NDL

M^{me} Mélanie Guilmette partage la récente situation où des branches cassées reposaient dangereusement sur des fils électriques au parc NDL, où circulent régulièrement des enfants. Elle a appelé à la Ville et après trois semaines, la situation a finalement été corrigée par un sous-contractant de la Ville.

6.4 Piscine dans le Nord de Charlesbourg

M^{me} Marianne Métivier rapporte les propos de M^{me} Marie-Jo Bégin Létourneau qui trouvait ardu d'avoir accès à une piscine et des activités de natation dans le nord de Charlesbourg. M. Raphaël Lebailly fait part que bien qu'il ne soit que récemment en place, il est déjà sur le dossier, dont il souhaite discuter avec les autres paliers de gouvernement.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Le nouveau conseiller municipal, M. Raphaël Lebailly, se présente à l'assemblée et partage ses buts et intérêts pour le quartier. Il a déjà commencé à travailler sur certains dossiers et requêtes de citoyens.

Le conseiller questionne les membres au sujet de l'intersection problématique de Bernier et Henri-Bourassa où plusieurs personnes prennent des risques à l'heure de pointe. Le Conseil avait suggéré à la Ville de faire installer un feu de circulation, plutôt que des arrêts. Un citoyen souligne qu'un feu rouge trop long pourrait être problématique si la circulation refoule jusque sur la sortie d'autoroute. M. Ernesto Salvador Cobos effectuera une recherche dans les documents du Conseil pour retrouver les recommandations.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne a communiqué avec M^{me} Marianne Métivier pour suggérer au conseil de recommander à la Ville l'installation d'espaces de stationnement pour ainé.e.s près des centres communautaires, comme elle a pu l'observer à Wendake.

Une citoyenne s'interroge sur le projet de développement résidentiel au nord de la rue Dorval, concernant la bande de végétation qui doit être conservée. Elle a constaté que peu d'arbres demeurent et elle a parlé au contracteur qui lui a confirmé que les travaux feraient en sorte que certains arbres ne survivront pas. Elle a l'impression qu'il ne restera que peu de végétaux après les travaux. À l'aide d'un support visuel, M. Ernesto Salvador Cobos répond que les normes (telle que bande boisée à conserver à 80%) sont claires dans le projet de modification réglementaire et que le promoteur (et les gens qui travaillent pour lui) doivent s'y conformer.

M. Ernesto Salvador Cobos recommande de continuer à surveiller la situation et s'il y a divergence avec le plan établi, de contacter le 311 pour dénoncer la situation.

9. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Correspondance

M^{me} Marianne Métivier fait part qu'elle a reçu un courriel pour une invitation à une rencontre pour le renforcement des Conseils de quartier.

Mardi le 2 décembre, il y aura une formation sur les projets d'initiative en matière de biodiversité.

M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que le 4 décembre, il y aura le lancement de la nouvelle image des Conseils de quartier à l'hôtel de Ville (nouveaux logos, nouveaux outils, etc.)

Trésorerie

M^{me} Mélanie Guilmette informe qu'il y a actuellement 639,74\$ au compte.

10. DIVERS

Il n'y a pas d'intervention.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Marianne Métivier annonce la levée de l'assemblée. Il est 22 h 10.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Marianne Métivier et M. Denis Demers.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Marianne Métivier, Présidente

M. Denis Demers, secrétaire